



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2021-066

L'an **deux mille vingt et un**, le **douze octobre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **M. SICOT OLIVIER**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 octobre 2021

Etaient présents : M. SICOT, M. LECHER, MME DESABRE, M. MAURIN, MME LALET, M. MARTIN, MME BIDAULT, M. DURET, MME BOISSON, MME IMBERT, M. GUILLON, M. DELHAYE, M. CHATENET, MME DE ARAUJO DA COSTA, MME LEFORTIER, MME ROCHE, M. DE OLIVEIRA SANTOS, MME MOREAU, M. GODARD, MME NGUYEN, MME BONNICEL, MME DACHY, M. FRIAUD, MME ROBIN-CHAUVOT, M. GARNIER.

Avait donné procuration : M. MOUREY à M. MAURIN, MME GRILLOT à M. SICOT, M. ALIZON à M. FRIAUD, MME DUCOURTIOUX à MME BONNICEL.

Etaient absents : NEANT

MME BIDAULT a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : MOTION - POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ENERGIE

M. le Maire expose les faits suivants :

Considérant que l'accès à l'énergie est une question centrale pour de nombreux ménages et impacte fortement le pouvoir d'achat des Vauzelliennes et des Vauzelliens,
Considérant que depuis le début d'année, le tarif réglementé du gaz a progressé de 57% avec une dernière augmentation en date du 1^{er} octobre de 12,6%,

Considérant que le tarif de l'électricité est susceptible d'augmenter de 4% cette année,

Mairie

54 avenue Louis Fouchère
CS 90703
58643 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Considérant que la transformation d'EDF en Société anonyme en 2004 et l'ouverture à la concurrence du secteur du gaz en 2007 ont privatisé le secteur de l'énergie conduisant aujourd'hui en France à ce que 13 millions de personnes soient en situation de précarité énergétique,

Considérant que les mesures annoncées par le premier ministre, il y a quelques jours, sont loin d'être suffisantes,

Considérant que le blocage des tarifs réglementés touchant près de 5 millions de personnes jusqu'en avril 2022 ne prend pas en compte les augmentations successives de cette année et que ce blocage devrait être compensé par un lissage des baisses du prix du gaz annoncés au printemps prochain,

Le Conseil Municipal de Varennes-Vauzelles, après en avoir délibéré :

- Demande la mise en place immédiate d'une tarification sociale et écologique et qu'une réflexion soit engagée pour ramener le taux de TVA comparable à un produit de première nécessité,
- Déclare que pour lutter contre la précarité énergétique, pour maîtriser les prix et pour assurer la transition écologique, l'Etat doit reconquérir sa souveraineté énergétique par la maîtrise des outils de production et de distribution,
- Demande la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un grand plan de développement des énergies renouvelables à l'échelle de notre pays et de l'Europe,
- Demande la mise en place d'un grand service public de l'énergie.

Adopté à 22 voix pour et 7 abstentions.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 13 octobre 2021.



Le Maire,


Olivier SICOT